

Romain Geffrouais

Romain.geffrouais@ac-grenoble.fr

Géographie : Le commentaire de carte topographique au concours

Vous avez une année de géographie et de pratiques de la carte au 1/25ème derrière vous, ce qui est un atout incontestable car un socle méthodologique subsiste. En prendre conscience est essentiel pour la réussite au concours. Pour approfondir et préparer au mieux l'année à venir, quelques conseils de lecture =

Sur la méthode de la Géographie en Général = Stéphanie Beucher, Magali Reghezza-Zitt et Annette Ciattoni, *La Géographie : pourquoi, comment ? Objets et démarches de la Géographie d'aujourd'hui*, Paris, Hatier, coll. Initial, 2017, 288 p.

Manuels spécifiques sur le commentaire de cartes :

*** TIANO, LOIZZO (2017), *Le commentaire de carte topographique. Méthodes et applications*, A. Colin « cursus », à acheter car nous l'utiliserons tout au long de l'année**

- ALLMANG *et al.* (2018) *Mémento Géographie BCPST/TB. CPGE littéraires. CAPES/Agrégation*, Vuibert prépas

Manuels de géographie sur la France (régionale et thématique)

- ADOUMIÉ Vincent, 2018, *Les nouvelles régions françaises*, Hachette Supérieur, HU géographie

- ADOUMIÉ Vincent, 2019, *Géographie de la France*, Hachette Supérieur, HU géographie

- REGHEZZA-ZITT Magali, 2017, *La France dans ses territoires*, Armand Colin, Cursus

Et surtout :

1. Un lexique des mots de la Géo que vous trouverez ci-dessous
2. Une pratique assidue des cartes au 1/25ème en multipliant les balades, randos (particulièrement en Forêts !)

LEXIQUE GÉOGRAPHIQUE

les notions indispensables pour raisonner en géographie

Ce lexique comprend deux catégories de termes, catégories qui parfois se recoupent :

- les « mots clés » de la géographie. Ne pas les maîtriser revient à oublier des éléments essentiels ou à raisonner « de travers »,
- les mots apparus de manière récurrente dans les sujets des concours de géographie (Ulm AL, Ulm BL, agrégation de géographie, agrégation d'histoire-géographie...) ces dernières années.

Le tout devant tenir en quatre pages, vous comprendrez aisément qu'il ne s'agit que d'une invitation à approfondir les notions par le recours à des dictionnaires papier ou en ligne (Hypergé, Géoconfluences...).

Les Hommes

Acteur : personne ou groupe (public, privé ou mixte) dont les actions transforment l'espace et produisent des territoires.

Action : intervention, volontaire ou non, de la part d'un acteur, ayant un impact sur l'espace.

Collectivités territoriales : ensemble formé par les communes, les départements et les régions. Il s'agit donc d'acteurs publics ayant en charge un espace/territoire. Ces acteurs exercent leur autorité à des échelles inférieures à celle des États ou des instances supranationales (Union Européenne...).

Conflit : rupture ou tentative de rupture dans l'organisation d'un système d'acteurs ou d'un système territorial. « Cristallisation d'une situation de rivalité entre deux ou plusieurs acteurs sur un territoire donné et sur un objet précis qui entraîne un affrontement » (Subra, 2017)

Frontière : séparation entre deux territoires, selon de multiples critères possibles et à de multiples échelles possibles. Une frontière n'est *jamais* naturelle.

Inégalité(s) : différence(s) entre individus ou groupes sociaux socialement perçues comme illégitimes. Une différence devient une inégalité quand elle se traduit par un avantage ou un désavantage dans l'accès à des ressources socialement valorisées (revenu, prestige, pouvoir...). Quand elle est organisée, on parle de discrimination. Il existe de multiples inégalités (économiques, sociales, culturelles, symboliques...), qui peuvent se cumuler (cf intersectionnalité). Le géographe s'intéresse particulièrement aux inégalités spatiales (en quoi l'espace produit des inégalités, est produit par des inégalités, en quoi il existe des inégalités d'accès aux ressources spatiales...).

Société : ensemble des acteurs présents sur un territoire.

Leur environnement

Déterminisme : idée (fausse et à combattre) selon laquelle les modalités d'occupation du sol (habitats, activités...) par les sociétés humaines découleraient de « lois naturelles », le milieu physique déterminant des genres de vie.

Echelle : désigne au sens cartographique le rapport entre une distance réelle, mesurée dans l'espace terrestre et celle de sa représentation sur une carte. Dans un sens plus large, c'est un niveau d'analyse d'un fait Géographique (Lacoste en distingue 5 de la plus petite à la plus grande : mondiale, continentale, nationale, régionale, locale). « Les faits géographiques doivent être étudiés à l'échelle adaptée, en fonction de leurs caractères et des thématiques abordées. Ils pourront parfois être appréhendés à divers niveaux d'échelle (de manière dite **multiscalaire**) qui apparaîtront donc emboîtés les uns dans les autres. De tels changements d'échelle, par leurs effets de « zoom » avant ou arrière, peuvent révéler des réalités différentes en modifiant perceptions et représentations » (Geoconfluences).

Environnement : ensemble des éléments, jugés naturels ou non, qui entourent les groupes humains.

Espace : portion de la surface terrestre organisée par les Hommes, en géographie l'espace n'existe pas « en soi », ce n'est pas un « déjà-là » mais il est l'un des produits de l'activité des sociétés humaines

Milieu : Dans une acception restrictive, c'est l'ensemble des caractéristiques jugées naturelles (climat, relief, géologie...) qui constituent le cadre de vie d'une société. Mais pour les géographes, le milieu n'existe pas en soi, c'est en effet, est un construit : il est le résultat des interactions entre des composantes naturelles et les actions des sociétés.

Nature : résultat d'une construction sociale, selon laquelle il existerait une coupure entre deux ensembles ontologiquement distincts : la « nature » et l'« homme » (« sociétés humaines »). Idée remise en cause, tant par des géographes (A. Berque) que des anthropologues (Ph. Descola).

Paysage : portion d'espace perçu et approprié par un observateur (il est donc une représentation). Il peut constituer une aménité et être une ressource (touristique).

Région : portion d'espace jugée homogène en fonction de différents critères [ne pas confondre avec la « région administrative » qui est un des types de région possibles mais n'en épuise pas les possibilités].

Territoire : espace approprié (occupé, aménagé et habité) par des acteurs.

Terroir : petit espace jugé homogène en raison de son climat, de son relief et des caractéristiques de son sol (agro-terroir) mais aussi de son histoire, sa situation, des formes de mise en valeur et des systèmes productifs associés (socio-terroir)

Ville : Lieu qui se caractérise par la densité et la diversité. Trois approches complémentaires existent :

- la ville comme territoire : caractérisée par une certaine densité de l'habitat et des activités, des paysages particuliers,
- la ville fonctionnelle : lieu d'échanges, de flux de personnes, de capitaux, de marchandises, de « culture »,
- la ville comme mode de vie particulier : on parle d'urbanité.

Les relations Hommes-territoire

Aménagement : résultat d'une intervention volontaire d'acteurs ayant pour but d'organiser ou de transformer l'espace. Les aménagements façonnent les paysages.

Aménagement du territoire : action publique (État, collectivités territoriales...) qui s'efforce d'orienter la répartition des populations, leurs activités, leurs équipements dans un espace donné et en tenant compte de choix politiques globaux.

Aménités : agréments d'un lieu (paysage, climat, cadre de vie, infrastructures...).

Atout : élément considéré comme positif par les acteurs pour l'implantation d'habitats ou d'activité.

Conflit d'usage : cristallisation d'une situation de rivalités entre différents acteurs pour l'utilisation d'un même territoire ou d'une même ressource. D'autres types de relations entre acteurs sont possibles : synergie, simple coprésence...

Contrainte : élément considéré comme négatif par les acteurs pour l'implantation d'habitat ou d'activité.

Distance : espacement entre deux lieux.

Enjeu = « ce qui est en jeu », c'est-à-dire littéralement « ce qui est à perdre ou à gagner ».

Ressource : élément produit (et non « découvert ») par les sociétés humaines pour satisfaire un besoin.

Les relations Hommes-espace

Accessibilité : plus ou moins grande facilité avec laquelle un lieu peut être atteint à partir d'un ou de plusieurs autres lieux [contraire : enclavement].

Attractivité : capacité d'un territoire à attirer des populations, des activités et des ressources.

Densité : nombre moyen d'habitants par km² (Paris : 22 000, France : 120, Europe : 75, Monde : 50).

Flux : élément circulant d'un lieu à un autre (hommes, marchandises, informations, capitaux...) par des réseaux.

Lieu : « atome de l'espace » (Brunet). Un lieu est unique.

Mobilité : capacité de se déplacer d'un lieu à un autre.

Réseau : ensemble interconnecté, fait de composants (éventuellement des aménagements) et de leurs inter-relations, autorisant la circulation de flux (marchandises, informations...).

Situation : position relative d'un lieu ou d'un espace par rapport à un autre.

Risques et aléas

Aléa : phénomène (naturel, technologique) plus ou moins probable sur un espace donné.

Catastrophe : événement brutal, qui entraîne souvent la mort et la destruction à grande échelle.

Risque : le risque (*risk* en anglais) est la probabilité d'occurrence de dommages compte tenu des interactions entre facteurs d'endommagement (aléas) et facteurs de vulnérabilité (peuplement, répartition des biens). Certains résumant ainsi ces définitions par une formule : « risque = aléa x vulnérabilité ».

Vulnérabilité : niveau d'effet prévisible d'un aléa sur des enjeux humains (l'homme et ses activités), on parle aussi de degrés de fragilité d'une société face à un aléa.

Géographie et géographicit 

Espace v cu : fa on dont les populations se repr sentent l'espace dans lequel elles vivent.

G ographicit  (ou Habiter) : mani re de vivre et de pratiquer l'espace, avec des repr sentations propres.

Repr sentations : mani res pour un individu de percevoir son environnement.

Ph nom nes incontournables

Croissance ( conomique) : augmentation quantitative et durable (de la production et des investissements).

D veloppement : am lioration des conditions et de la qualit  de vie d'une population sur un territoire. Il existe diff rents indicateurs pour mesurer le d veloppement (le PIB : strictement  conomique, l'IDH : plus large...).

Durabilit  (d veloppement durable) : d marche (et non r alit ) visant   concilier d veloppement  conomique, social et environnemental.

 mergents (pays) : processus par lequel des pays (Chine, Inde...) connaissent une croissance  conomique rapide et soutenue et acc dent   une certaine influence   l' chelle continentale, voire mondiale. Concept issu d'agences de notation.

Gouvernance (territoriale) : processus formalis  de mise en relation d'acteurs publics et priv s g ographiquement li s, en vue d' finir un projet de territoire ou une mani re de le g rer. Terme critiqu  et processus souvent instrumentalis . Lisible   de multiples  chelles.

M tropolisation : concentration de populations, des activit s et augmentation de l'influence de certains ensembles urbains tr s peupl s. Cela peut se faire au d triment de villes de rang inf rieur. La m tropolisation bouleverse l'organisation des m tropoles (processus de *gentrification*...). Elle les met en concurrence aux  chelles continentales et mondiales.

Mondialisation : ensemble des processus (socio- conomiques, culturels, technologiques, etc.) facilitant la mise en relation des territoires du monde entier.

Patrimonialisation : processus par lequel un groupe donne   un objet, une tradition, un b timent, un lieu ou un territoire une valeur patrimoniale,   savoir le prot ger en vue de le l guer aux g n rations futures. Apr s le patrimoine ancien classique (ch teau de Versailles...), on patrimonialise aujourd'hui d'anciennes zones industrielles, des aires naturelles... Tout devient patrimoine.